L’INAO et l’Agence Bio renouvellent leur partenariat

Mercredi 15 mai 2024, l’Agence Bio et l’Institut national de l’origine et de la qualité (INAO) ont signé une nouvelle convention de partenariat. L’objectif est de renforcer les synergies entre les deux établissements publics pour promouvoir l’Agriculture biologique, améliorer l’efficacité des services et partager des données.

L’Agriculture biologique est l’un des 5 signes officiels d’identification de la qualité et de l’origine. **L’Agence Française pour le Développement et la promotion de l’agriculture biologique** et l’INAO ont des missions complémentaires au service de ce mode de production respectueux de l’environnement et du bien-être animal. L’Agence Bio s’occupe notamment de la communication et de la promotion de l’Agriculture Biologique. De son côté, l’INAO veille à l’application homogène du droit de l’Union européenne, agrée les organismes certificateurs (OC) indépendants pour le contrôle de la production bio, et assure la protection et la défense de la marque « AB ».

Une collaboration qui porte ses fruits

Cette nouvelle convention de partenariat permet de poursuivre les actions menées par les deux établissements. Ainsi, l’INAO et l’Agence Bio travaillent conjointement au développement du système d’information (SI) de la Bio, permettant un partage de données et le développement d’applications essentielles, comme dernièrement l’outil **CartoBio**. Les données du SI nourrissent la réflexion nécessaire aux travaux de l’INAO et du Comité national de l’Agriculture Biologique (CNAB). La mise à disposition des données du système d’information à l’INAO simplifie également les démarches des producteurs dans les demandes et l’instruction des autorisations prévues par la règlementation. Ce partenariat contribue ainsi à la simplification administrative pour les acteurs et opérateurs qui font vivre l’Agriculture biologique.

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/partenariat-inao-agence-bio-2024*

List of links present in page

1. https://www.agencebio.org/
2. https://cartobio.agencebio.org/
3. https://www.inao.gouv.fr/actualites/agriculture-biologique